

croit pouvoir renouveler l'art de faire des pierres avec de la chaux, du sable & des recoupes de pierres. On fait que c'est avec cette composition qu'avoit été faite autrefois la grande croix de Genève, & Mr. de la Faye a construit de la même matière, c'est-à-dire, de mortier de pierre, en 1774, un obélisque de 28 pieds de hauteur; mais faute de l'avoir construit sur une voûte & avec les précautions que prenoient les

beau poli. Le fût de ces colonnes est de 14 à 15 pieds de hauteur; elles sont de différentes grosseurs; & il est très-probable que les pierres dont elles sont formées, ont été tirées de la montagne même, sur laquelle l'église de Vezelai est située, ou l'on voit encore des carrières qui fournissent des pierres d'une qualité toute semblable. Du reste il y a du tems qu'on a dit que ces colonnes étoient factices. La tradition du pays est que Mr. le maréchal de Vauban, qui habitoit quelquefois sa terre de Bazoches, à deux lieues de Vezelai, voulut s'assurer si ces colonnes étoient factices ou de pierre ordinaire, & qu'il en fit dégrader une des plus grosses. Les entailles qui furent faites alors dans la colonne, & qui ne sont point encore réparées, prouvent qu'elles sont de pierre du pays. Il n'auroit fallu que considérer le poids énorme de la voûte que soutiennent ces colonnes, pour être persuadé qu'elles ne pouvoient être factices; & la même considération doit persuader que les colonnes de St. Amand sont également de pierre naturelle. Les colonnes factices que l'on voit à Ste. Marie des Anges, église des Chartreux de Rome, se dégradent journellement, quoiqu'elles ne portent rien. --- On diroit que les architectes en voyant par tout des colonnes factices, ont voulu imiter Mr. de Buffon, qui prend le porphyre pour un assemblage d'ourfins.